

Les réhabilitations de mariages dissidents

dans le nord des Deux-Sèvres

de 1830 à 1860

Pascal Hérault

Dans le sillage des travaux pionniers des abbés Pacreau¹ et Drochon², le chanoine Auguste Billaud publiait au début des années 1960 un ouvrage remarquable sur la naissance de la Petite Église de 1800 à 1830³. Depuis, en dépit du déclin de la dissidence, et même de sa quasi-disparition de certaines paroisses du nord des Deux-Sèvres, le sujet n'a cessé d'intéresser, comme l'attestent les multiples recherches universitaires, souvent inédites, ou les publications de passionnés couvrant les XIX^e et XX^e siècles⁴. En témoignent aussi les articles récents de la presse régionale⁵. Cette histoire de la Petite Église qui fascine est d'autant plus difficile qu'elle est biaisée ; elle se heurte au « silence » dissident, à la discrétion forcée d'une communauté persécutée par la Grande Église qui, elle, au contraire a multiplié les discours sur cette Église opposée au Concordat. Au mutisme dissident s'oppose la parole prolifique des curés installés dans le bocage, qui avaient pour mission de saper ces « citadelles⁶ » d'insoumis. Parmi leurs nombreux écrits se trouvent les registres de catholicité dont la fonction première est d'archiver les baptêmes, les sépultures et les mariages. Mais ces sources vont au-delà ; elles évoquent assez souvent des manifestations religieuses – des missions, des

¹ J. PACREAU, *Mémoire sur le schisme de la Petite Église en France spécialement dans le diocèse de Poitiers*, manuscrit rédigé entre 1851 et 1865, 180 p. L'original qui se trouvait à l'abbaye de Ligugé aurait disparu, mais il existe une copie (de mauvaise qualité) au presbytère de Courlay : P 2 Courlay C 14, boîte 1, dossier 2.

² J.-E. B. DROCHON, *La Petite Église. Essai historique sur le schisme concordataire*, Paris, Maison de la Bonne Presse, 1894, 420 p.

³ A. BILLAUD, *La Petite Église dans la Vendée et les Deux-Sèvres (1800-1830)*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, (1^{ère} édition 1962), 1982, 654 p.

⁴ Nous renvoyons aux travaux de Ch. FOUQUET, G. JANSEN, Ch. SOULARD, J. ROUSSELOT et B. MAROLLEAU d'une part ; à ceux de J. ROUGER et J.-L. NEVEU, de G. COUTANT DE SAISSEVAL d'autre part.

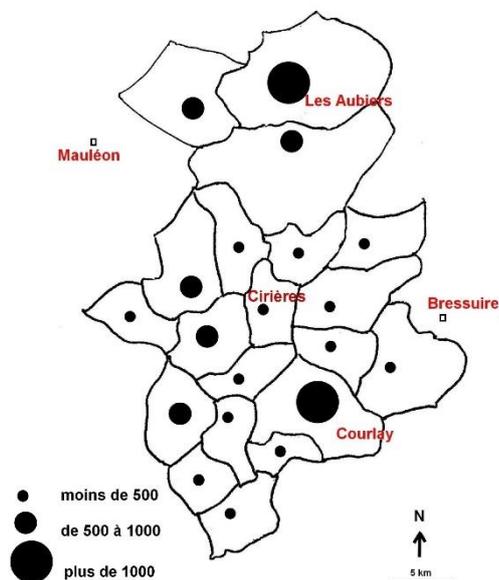
⁵ Lire par exemple : « Les irréductibles du bocage », dans le journal *Sud-Ouest*, du 26 avril 2012.

⁶ Selon l'expression du curé de Cirières en 1902.

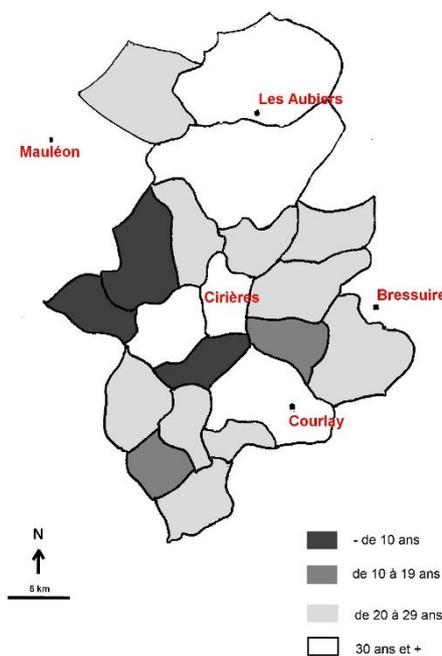
bénédictions... – mentionnent des conversions et comptabilisent les réhabilitations de mariages dissidents. Ainsi, au détour des pages de ces répertoires, ressurgit la Petite Église qui, par sa résistance, obsède le clergé concordataire.

I – Registres de catholicité et Petite Église

Cette recherche, réalisée à partir des registres de catholicité du XIX^e siècle, concerne une vingtaine de paroisses situées entre Les Aubiers et Courlay. Les sources antérieures à 1883 sont déposées aux Archives départementales de la Vienne⁷. De 1853 à 1883, les registres sont très bien tenus ; ce sont des cahiers annuels cartonnés jaunes, identiques d'une paroisse à l'autre. L'uniformisation est sans doute voulue par l'évêché qui envoie aux curés des livrets vierges à remplir. Dans la première moitié du XIX^e siècle en revanche, l'état de conservation varie considérablement, du tout au rien, d'une paroisse à l'autre, d'un desservant à l'autre (voir carte n°1 ci-contre). Par exemple, pour les vingt paroisses étudiées, certaines n'ont rien conservé avant 1853, comme Combrand, ou presque rien comme Montravers, Saint-Marsault et Montigny ; d'autres *a contrario* présentent des registres bien tenus entre 1830 et 1860 : Les Aubiers et ses alentours au nord, Courlay au sud – même si elle est cernée par un désert archivistique – et Cirières-Cerizay au centre. Aux Aubiers comme à Nueil, la documentation remonte même jusqu'à l'Empire. Mais le plus souvent, c'est à partir des Trois Glorieuses que les archives sont bien conservées.



Carte n°2 - Nombre de dissidents au début du XIX^e siècle selon l'abbé Pacreau



Carte n°1 - Etat de conservation des registres de catholicité aux Arch. Dép. de la Vienne (1830-1860)

Cette tunique trouée, un peu mitée ici, franchement rongée là, permet-elle d'étudier la Petite Église après 1830, cette année qui marque le terme de l'ouvrage fondamental du chanoine Billaud ? Naguère, le premier historien de la Petite Église, le curé Pacreau, auteur d'un fameux mémoire sur la dissidence⁸, a proposé des données chiffrées pour le début du XIX^e siècle – 1805 – qui, replacées sur une carte (voir carte n°2 ci-contre)⁹, font apparaître deux pôles majeurs : au nord, Les Aubiers - paroisse qualifiée de « capitale » du nord de la

⁷ Arch. Dép. Vienne, sous la cote 20 J.

⁸ Cf. *supra*, note 1. Sur ce curé Pacreau, qui exerce son ministère à Courlay puis à Cerizay, lire Ch. SOULARD, « Jacques Pacreau, premier historien de la Petite Église », *Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, 1996, p. 27-54.

⁹ Voir aussi l'annexe n°1.

dissidence en 1804¹⁰ - et bien sûr, au sud, Courlay ; deux zones rassemblant plus de 1 000 dissidents. À ces deux concentrations s'ajoutent plusieurs foyers secondaires regroupant entre 500 et 1 000 dissidents. En juxtaposant les statistiques du curé Pacreau et l'état de conservation des registres de catholicité, il apparaît clairement que les deux pôles majeurs de la dissidence et celui, secondaire, de Cerizay-Cirières présentent un solide corpus de sources après 1830, qui permet une étude précise de ces trois secteurs de la Petite Église au moment où les curés dissidents ont presque tous disparu.

À partir des Trois Glorieuses, lorsque chaque paroisse est enfin dotée d'un desservant de l'Église concordataire, la reconquête du terrain perdu est à l'ordre du jour et le retour des brebis égarées passe d'abord par les réhabilitations de mariages dissidents. Dès 1820, le pape Pie VII autorisait cette pratique même s'il n'y avait pas un double consentement, si seulement l'un des deux membres du couple acceptait de rentrer dans le giron la Grande Église¹¹. Cette décision est reprise à l'échelle du diocèse de Poitiers, dans ses statuts synodaux imprimés en 1829. Voilà pourquoi nous trouvons de temps en temps des désaccords. Par exemple, à Cirières en 1837, sur quatre réhabilitations, trois épouses ont « opiniâtrement refusé » de se présenter¹².

Pour quelles raisons certains dissidents franchissent le pas difficile de la réhabilitation ? Par peur d'une mort imminente parfois, comme l'illustre le cas de Pierre Olivier. Ce cultivateur de La Rivoire de Combrand meurt, à l'âge de 64 ans, le 30 janvier 1854¹³. Un mois plus tôt, le 29 décembre 1853, le curé de Cerizay réhabilitait son mariage, ancien puisqu'il datait « de 38 ans », en précisant que ce paysan était « gravement malade¹⁴ ». Mais ce cas de figure n'est pas le seul. De jeunes couples, en bonne santé et ayant des enfants, peuvent aussi se « changer ».

En 1848, au début de son registre, le curé Coulon de Cerizay écrit une « note concernant les mariages. Jusqu'ici j'ai usé dans treize cas du pouvoir apostolique de réhabilitation *in radice* des mariages clandestins qui me fut accordé et subdélégué par feu Mgr de Bouillé évêque de Poitiers le 11 janvier 1842 pour cinquante cas. En conséquence ledit pouvoir me reste encore pour trente-sept cas¹⁵ ». Comment interpréter cette annotation ? Sentant la mort venir, puisqu'il est inhumé le 22 août 1848, le curé Coulon veut peut-être présenter la situation à son successeur. Difficile d'imaginer, en tout cas, une limite quantitative de la hiérarchie à l'action des curés ? Ne s'agit-il pas plutôt d'une volonté épiscopale de comptabiliser précisément les reconquêtes ? Souci statistique que semble confirmer, dix années plus tard, le 20 février 1858, Jacques Pacreau, le successeur du curé Coulon, lorsqu'il fait une « déclaration au secrétariat de l'évêché » pour des « réhabilitations de mariages dissidents » en 1853, 1855 et 1857¹⁶.

II – Répartition dans l'espace et dans le temps des réhabilitations de mariages

Replacées sur une carte, les 315 réhabilitations enregistrées entre 1830 et 1860 (voir carte n°3 page suivante) montrent une inégale reconquête de la Grande Église. C'est le pôle secondaire de

¹⁰ A. BILLAUD, *op. cit.*, p. 202.

¹¹ A. BILLAUD, *op. cit.*, p. 505.

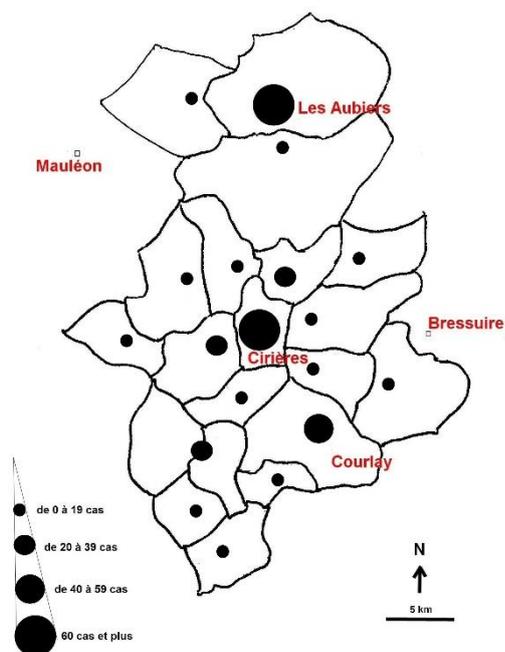
¹² Arch. Dép. Vienne : 20 J 271.

¹³ Arch. Dép. Deux-Sèvres : 2 MI 428, registre d'état civil de Combrand.

¹⁴ Arch. Dép. Vienne : 20 J 572. La Rivoire, située à l'extrémité sud de la commune de Combrand, est plus proche de l'église de Cerizay ; ce qui expliquerait le recours à son curé.

¹⁵ Arch. Dép. Vienne : 20 J 254.

¹⁶ Arch. Dép. Vienne : 20 J 572. Cette rigueur statistique apparaît clairement dans les écrits de J. Pacreau, sur le registre de catholicité de Cerizay et à la fin de son fameux *Mémoire*.



Carte n°3 – Réhabilitations de mariages dissidents entre 1830 et 1860

Cirières qui est proportionnellement le plus touché, avec 60 réhabilitations, 94 si l’on ajoute Cerizay. En comparant les deux pôles majeurs de la dissidence, Les Aubiers (66 cas, 74 si l’on joint Nueil) et Courlay (45 exemples), on voit clairement que le second résiste mieux à l’offensive de l’Église concordataire.

Le curé Pacreau, desservant de Courlay de 1830 à 1848, très précis dans son registre, permet de dresser une carte des réhabilitations à l’échelle de sa paroisse (voir carte n°4 ci-dessous). Tout le territoire est concerné, le bourg concentrant 14 réhabilitations, les hameaux 21. À Puy Arnaud, six couples « se changent » entre 1837 et 1848 : la micro-société de cet écart resurgit à l’occasion des réhabilitations avec deux cultivateurs, un domestique, un sabotier, un maçon, un tisserand... L’ensemble du hameau est-il touché ? Apparemment non, car le recensement de 1866 mentionne 29 ménages (99 individus)¹⁷. Les

réhabilitations ne concerneraient donc que 20 % environ de ce gros village. Dans le bourg, regroupant 79 ménages à la même date, les 14 couples réhabilités forment un peu moins de 18 % de l’ensemble. Parmi les témoins de ces actes est cité une douzaine de fois le tisserand Joseph Fuseau, accompagné parfois de son épouse Jeanne Marillaud.

Les réhabilitations du curé Pacreau dépassent parfois les limites de sa paroisse, puisque deux actes concernent Chanteloup et Clazay. Il en va de même à Brétignolles, où le curé Louis Pommereau élargit son influence à Breuil-Chaussée, Cirières ou Nueil dans quatre cas sur 16. À la différence de son prédécesseur, administrateur assez négligent, ce nouveau desservant nommé en 1851¹⁸ tient avec minutie ses registres, indiquant précisément le nom des hameaux concernés. Les 12 réhabilitations brétignollaises réalisées entre 1851 et 1860 concernent des écarts situés dans la partie occidentale de la commune (voir carte n°5 page suivante). Le village des Morzinières, berceau du clan dissident

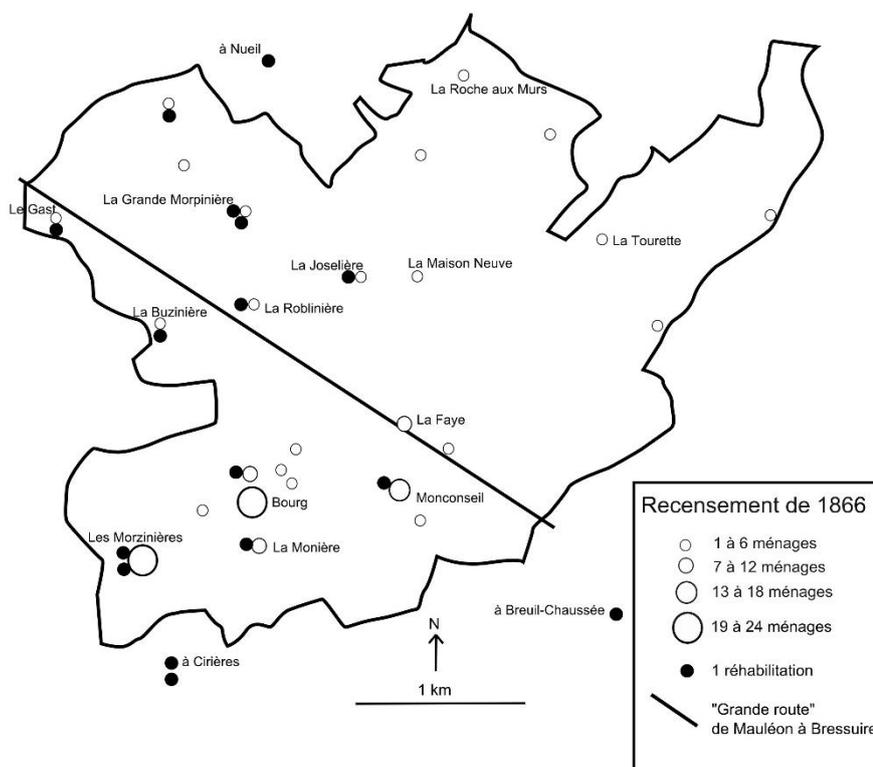


Carte n°4 – Réhabilitations à Courlay de 1830 à 1848

¹⁷ Arch. Dép. Deux-Sèvres : 7 M 5/102, p. 76.

¹⁸ P. HERAULT, « La construction d'un bourg dans le Bocage bressuirais : l'exemple de Brétignolles (XIX^e siècle- milieu XX^e siècle) », *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, 2009, n° 60, p. 37.

Charrier¹⁹, enregistre d'ailleurs deux réhabilitations. L'est de la commune n'est pas touché, mais cette zone semble moins peuplée. Le « bourg » - dont la constitution actuelle ne sera achevée qu'à la veille de 1914 - est concerné par une seule réhabilitation à La Thimerie, l'un des quatre noyaux originels. En fait, la distribution spatiale des réhabilitations rappelle logiquement la structure dispersée de l'habitat de cette commune rurale qui compte 121 ménages en 1866²⁰. Sur une population de 521 personnes, le curé Pommereau compte 130 dissidents en 1865, soit 25 % de l'ensemble²¹.



Carte n°5 – Réhabilitations à Brétignolles de 1851 à 1860

Où se font ces réhabilitations ? À Beaulieu, en avril 1853, le curé Baudry réhabilite le mariage de François Geffard « en face de l'église catholique²² ». Dans la paroisse du Pin, le curé Coulon préfère la discrétion, puisqu'elles se déroulent dans la sacristie en 1839 et 1840²³ ; à Courlay, elle peut avoir lieu « sans témoin²⁴ », « dans le secret » d'une maison²⁵. Il est vrai que dans ce cas de 1843, on le verra, la très influente famille Texier est concernée.

Comme le montre le graphique mensuel construit à partir des trois pôles étudiés (voir graphique n°1 page suivante)²⁶, les réhabilitations ont surtout lieu à deux moments de l'année : vers Pâques, en mars-avril, et en fin d'année, en décembre, en particulier vers Noël. À Cirières, entre 1830

¹⁹ Sur cette famille, lire P. HERAULT, « Une figure féminine de la dissidence à Cirières. Marie Drochon, dite *sœur Thérèse* (1809-1872) », *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, 2013, n° 68 p. 47-50.

²⁰ Arch. Dép. Deux-Sèvres : 7 M 5/49, p. 21.

²¹ P. HERAULT, *op. cit.*, n°60, p. 36.

²² Arch. Dép. Vienne : 20 J 497.

²³ Arch. Dép. Vienne : 20 J 377.

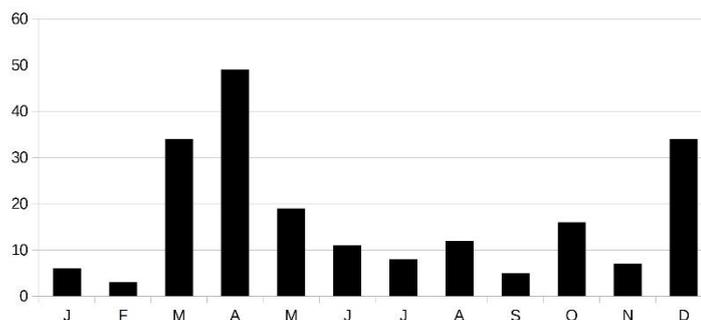
²⁴ Arch. Dép. Vienne : 20 J 278.

²⁵ Abbé J. VENDÉ, *Une lettre du pape et une conversion en pays dissident*, Poitiers, Oudin et Cie, 1891, p. 26.

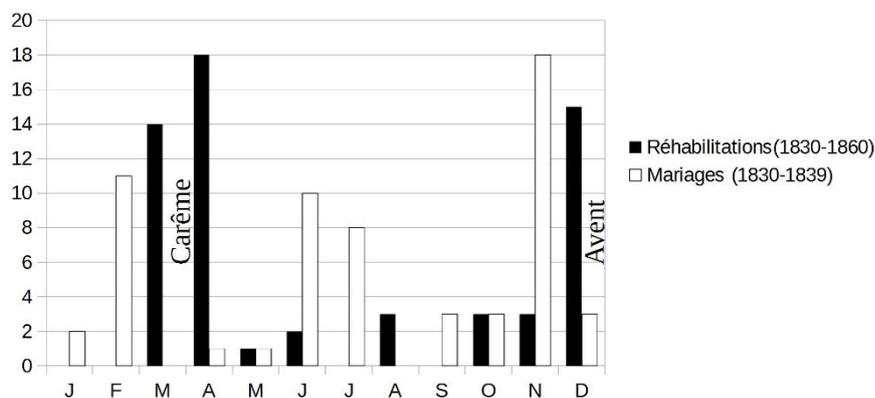
²⁶ Le graphique n°1 a été construit à partir des réhabilitations retrouvées aux Aubiers, Nueil, Cirières, Cerizay et Courlay ; le mois n'étant pas indiqué dans 14 cas seulement sur 218.

et 1860, les 15 réhabilitations du mois de décembre ont lieu entre le 20 et le 31, mais 9 ont lieu précisément le 24 et 3 le jour suivant. Cette répartition mensuelle est d'autant remarquable qu'elle ne colle pas du tout avec la temporalité des mariages. Au début du XIX^e siècle, comme sous l'Ancien Régime²⁷, obéissant aux nécessités du calendrier agricole et aux règles des interdits religieux, on se mariait

surtout avant les gros travaux d'août – la moisson notamment - et en février ou en novembre avant le Carême et l'Avent. Or à Cirières, comme dans tout le Bressuirais, les réhabilitations ont lieu justement pendant ces périodes creuses de pénitence (voir graphique n°2 ci-dessous).



**Graphique n°1 – Répartition mensuelle des réhabilitations entre 1830 et 1860
(Les Aubiers, Nueil, Cirières, Cerizay, Courlay)**



Graphique n°2 – Répartition mensuelle des mariages et des réhabilitations à Cirières

À Cirières, entre 1833 et 1873, 62 réhabilitations sont mentionnées dans les registres de catholicité de la paroisse. Dans 48 cas, grâce aux registres d'état civil de la commune ou des voisines, il a été possible de retrouver la date du mariage et ainsi d'évaluer le délai entre les deux décisions : les

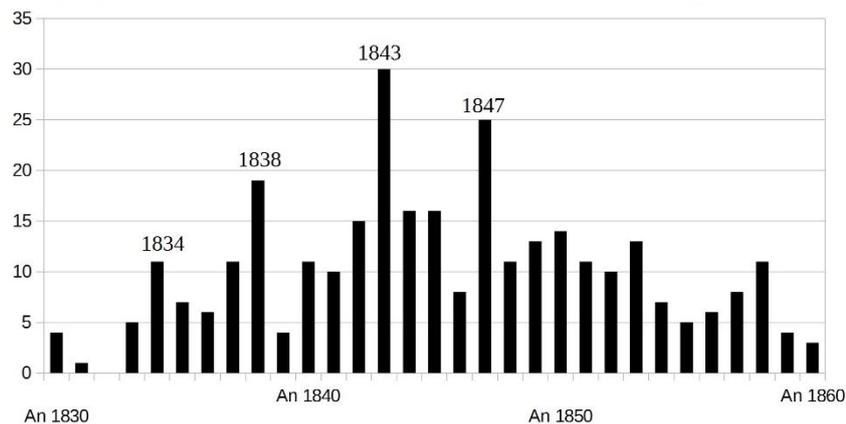
noces dissidentes et le retour dans le giron de la Grande Église²⁸. Le changement semble être le plus souvent un acte mûrement réfléchi, car il y a seulement 5 réhabilitations rapides (10 %) dans les cinq années qui suivent le mariage dissident. C'est entre 6 et 15 ans que se produisent la majorité des changements (28 exemples). Les couples dissidents ayant alors de jeunes enfants, on comprend dès lors la lutte acharnée menée sur le terrain de l'école²⁹. Les mariages précédant 1830 - donc de l'époque des curés dissidents Brion et Labourd - sont les plus durables : 19 ans en moyenne (16 cas sur 19 dépassent la dizaine d'années) ; en revanche les mariages postérieurs à 1830 – du temps des prêtres « relâchés » ou lorsque le culte se laïcise – durent en moyenne 10 ans, donc deux fois moins longtemps (20 cas sur 29 tiennent moins de dix ans).

²⁷ F. LEBRUN, *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 1975, p. 37-39.

²⁸ Voir le tableau de l'annexe n°2.

²⁹ P. HERAULT, « La reconquête de l'Église concordataire au XIX^e siècle dans le bocage bressuirais : l'exemple de la paroisse dissidente de Cirières », *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, 2013, n° 69, p. 21-27.

Sur le graphique de la répartition annuelle des réhabilitations pour l'ensemble des paroisses étudiées (voir graphique n°3 ci-contre), on remarque quatre pointes – 1834, 1838, 1843 et 1847 - qu'il est possible d'expliquer par des « crises » dans les deux capitales bocaines de la dissidence.



Graphique n°3 – Répartition annuelle des 315 réhabilitations de mariages dissidents

III – Crises et conséquences aux Aubiers et à Courlay

Les pics de 1834 et de 1847 s'expliquent aisément par les événements des Aubiers ; ces deux années-là, la paroisse comptabilise à elle seule plus de la moitié des réhabilitations : 6 sur un total de 11, puis 13 sur 25. Ces deux envolées correspondent précisément au décès des curés dissidents Jacques-Noël Fossey dans le premier cas et Nicolas-Jean-François Ozouf dans le second³⁰. Cet ecclésiastique est véritablement le dernier prêtre de la Petite Église³¹. Et sa disparition semble provoquer un effondrement de la communauté dissidente de Nueil-Les Aubiers : pas moins de 38 couples « se changent » dans ces deux paroisses en quatre ans de 1847 à 1850. Cette catastrophe détruit le bastion nord de la Petite Église. Selon le recensement de 1851, Les Aubiers ne regroupent plus que 331 dissidents sur une population de 2 121 habitants (15,6 %) ³² alors que la paroisse en comptabilisait 1 200 sur un total de 1 617 (74,2 %) au début du siècle. Et le curé Pacreau en compte seulement 100 sur un ensemble de 2 522 habitants (3,9 %) en 1865³³. La chute est brutale.

Les pointes de 1838 et 1843 s'expliquent, elles, par la conjoncture courlitaie. Rappelons que l'abbé Texier, décédé en 1826, a été remplacé par le curé dissident Couillaud, venu de Pierrefitte qui, à son tour, meurt en 1830. La parenthèse malheureuse du curé « relâché » Maisonneuve ne dure que de 1834 à 1836. Débute alors l'ère d'un culte laïque. Le premier véritable décrochage a lieu en 1838 ; huit réhabilitations qui touchent des paysans de villages isolés et des artisans du bourg : trois cordonniers et le maréchal « René Marillaud dit Normand ». Ce dernier avait épousé Marie-Françoise Forestier en septembre 1806 (vraisemblablement réalisé par l'abbé Texier), la réhabilitation intervient donc 32 ans plus tard et parmi les témoins, il y a Jean Papot. Or Jean Papot et René Marillaud se connaissent bien puisque leurs enfants s'étaient mariés quelques années plus tôt. En effet, en 1836, le boulanger Pierre Papot avait épousé Marie-Victoire Marillaud ; un mariage (peut-être effectué par Maisonneuve) réhabilité trois ans plus tard en juillet 1839³⁴. On remarque que le mariage de l'abbé Texier – le fondateur - est plus durable que celui du curé Maisonneuve et que, par ailleurs, dans une

³⁰ J.-E. B. DROCHON, *op. cit.*, p. 301-303 et 309-310.

³¹ Si l'on occulte la malheureuse parenthèse Bernier à Courlay en 1853. Cf. J. ROUSSELOT, *La Petite Eglise des Deux-Sèvres. Permanences et mutations (1830-1860)*, *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, 1998-1999, n° 48, p. 45-46.

³² J. ROUSSELOT, *op. cit.*, p. 89.

³³ Voir l'annexe n°1.

³⁴ Arch. Dép. Deux-Sèvres : 79 : 20 J 278.

famille, le « changement » peut se propager. Cette première vague courlitaïse a touché quelques paroisses des alentours : Terves (5 réhabilitations) et peut-être La Ronde (avec 2 cas).

L'onde de choc de la seconde vague est bien plus importante. Ce deuxième décrochage a lieu en 1843 : neuf réhabilitations qui touchent surtout la famille Texier, le noyau dur de la dissidence³⁵. Pour comprendre ce séisme, il est nécessaire de remonter dans le temps. À la charnière des années 1820-1830, la famille Texier est marquée par la mort des aînés : le curé Texier en 1826, puis son cousin - fameux combattant vendéen - Joseph Texier en 1832, suivi par son épouse en 1838. Ce sont justement les enfants de ce couple et leurs gendres qui se déchirent quelques années plus tard. En août 1840, le « sieur » Joseph Texier, le fils aîné du Vendéen, qui est un « propriétaire » de 42 ans, épouse Hortense Guérin, une couturière de 49 ans née à Pierrefitte. C'est le mariage tardif de gens assez âgés, déjà bien installés, qui se fait en présence de Philippe Texier, le frère de l'époux, véritable chef de la Petite Église, et de ses deux beaux-frères : François Marilleaud qui a épousé Marie Texier « depuis longtemps [en juin 1826] devant un prêtre dissident » et François Bertrand qui s'est marié avec Madeleine Texier en janvier 1833.

Dans la première moitié de l'année 1843, la famille se fracture. Le 15 avril, a lieu la réhabilitation « sans témoin » - précise le curé Pacreau – du maréchal François Marilleaud, époux de Marie Texier³⁶. Il est vrai que cinq ans plus tôt - lors de la première vague de changements - son frère Antoine Marilleaud, cordonnier du bourg, « s'était rendu »³⁷. François Marilleaud lui demande « pardon », regrettant ses « amers reproches » d'alors, et il met quinze jours pour convaincre sa femme. Évidemment, du côté Texier, on s'offusque. Ses beaux-frères ayant eu « connaissance de son dessein » auparavant « avaient mis tout en œuvre pour l'entraver ». Et on le menace de la perte de ses clients. Philippe Texier fustige sa sœur lorsqu'il la rencontre. Mais le chef laïque de la Petite Église n'est pas au bout de ses peines... Car le 24 mai 1843 a lieu la réhabilitation du mariage de François Bertrand, le mari de Madeleine Texier, autre sœur de Philippe. Et cette fois il y a des témoins – et pas des moindres : un prêtre de la compagnie de Jésus, « Monsieur Michel Leblanc », accompagné de Lacroix, le curé de Montierneuf de Poitiers ; « deux zélés missionnaires [venus], pendant plusieurs semaines, donner aux habitants de Courlay les exercices solennels d'une Mission³⁸ ». Dira-t-on que les femmes de la famille Texier se laissent trop aisément convaincre ? Le 27 juillet suivant, Joseph Texier, le frère aîné de Philippe qui a épousé Hortense Guérin trois ans plus tôt, « se change » à son tour, son mariage étant réhabilité par le curé Pacreau.

Ne restent donc dissidents dans le clan Texier que Aimée, Philippe et Pierre. Après la mort de Philippe en 1857, c'est naturellement son frère Pierre qui préside aux cérémonies de La Plainelière³⁹. Ce dernier restant célibataire, c'est à la descendance de Philippe Texier que reviendra ensuite la lourde tâche de s'occuper du culte dissident : André à Courlay et Laurent à Cirières⁴⁰.

Outre la famille Texier, cette triple conversion ébranle toute la région. On parle d'une soixantaine de conversions⁴¹. Il y en a eu davantage très certainement. Car cette année-là les registres

³⁵ Voir l'annexe n°3 : l'arbre généalogique simplifié de la famille Texier de Courlay

³⁶ Arch. Dép. Vienne : 20 J 278.

³⁷ Abbé J. VENDÉ, *op. cit.*, p. 27. Réhabilitation du 8 avril 1838 sur le registre de catholicité de Courlay.

³⁸ Abbé J. VENDÉ, *op. cit.*, p. 26, 31-32 et 38.

³⁹ G. COUTANT DE SAISSEVAL, *Une survivance de la guerre de Vendée. La Petite Église du bocage vendéen*, Maulévrier, Hérault éditions, 1987, p. 75-76.

⁴⁰ P. HERAULT, *op. cit.*, n°69, p. 34.

⁴¹ J. VENDÉ, *op. cit.*, p. 42 ; G. COUTANT DE SAISSEVAL, *op. cit.*, p. 74 ; J. ROUSSELOT, *op. cit.*, p. 83.

de catholicité enregistrent une trentaine de réhabilitations : 30 couples, donc 60 personnes si l'on admet que l'épouse et le mari franchissent le pas. Mais c'est compter sans les enfants de ces ménages et, surtout, sans les chiffres de sept paroisses (Combrand, Breuil-Chaussée, Montravers, Montigny, La Forêt, St-Marsault et St-Jouin de Milly) dépourvues de sources. Or ce mouvement semble bien avoir eu un impact régional : Cirières compte 8 réhabilitations (et 7 l'année suivante) ; Cerizay : 5 ; Le Pin : 3 ; Terves et La Ronde : 2 chacune.

Seulement ébranlée, mais pas détruite, la capitale courlitaie garde encore 1 294 dissidents en 1851, soit 65 % de sa population⁴², tout comme la paroisse voisine de Montigny, avec 69 %. Comment expliquer un tel maintien dans le sud alors que la dissidence au nord s'effondre ? Au début du XIX^e siècle, Les Aubiers compte, en chiffres absolus, autant de dissidents que Courlay – 1 200 selon l'abbé Pacreau – mais il existe encore là un fort noyau de fidèles de la Grande Église (plus de 400), donc un autre modèle susceptible d'aimer des dissidents hésitants, alors qu'ici la totalité de la population est acquise à Petite Église. Par ailleurs, à Courlay, la très influente famille Texier a su créer et maintenir, en dépit des défaillances en son sein, un suivi du culte sur trois générations, entre le curé Pierre Texier avant 1826 et le laïc André Texier à partir de 1874 ; une permanence familiale relayée, entre ces deux dates, par Philippe Texier et son frère Pierre ; une continuité parentale à peine interrompue par la brève activité des curés dissidents Couillaud (de 1826 à 1830) et Maisonneuve (entre 1834 et 1836) au moment du basculement vers la laïcisation du culte.

Les réhabilitations : première étape de la reconquête concordataire

Entre 1830 et 1860, les registres de catholicité rassemblent 315 réhabilitations de mariages dissidents, mais c'est la décennie 1840 qui est de loin la plus concernée, avec près 50 % des cas. Il est vrai que les années précédentes (22 %) souffrent sans doute d'un sous-enregistrement compte tenu des lacunes dans la conservation des sources. Puis la décennie 1850 enregistre un net déclin des réhabilitations (28 %), et le phénomène s'étiolle ensuite pour quasiment disparaître. À Cirières, par exemple, la répartition chronologique se présente ainsi :

Décennie	1830	1840	1850	1860	1870
Nombre de réhabilitations	11	35	14	1	1

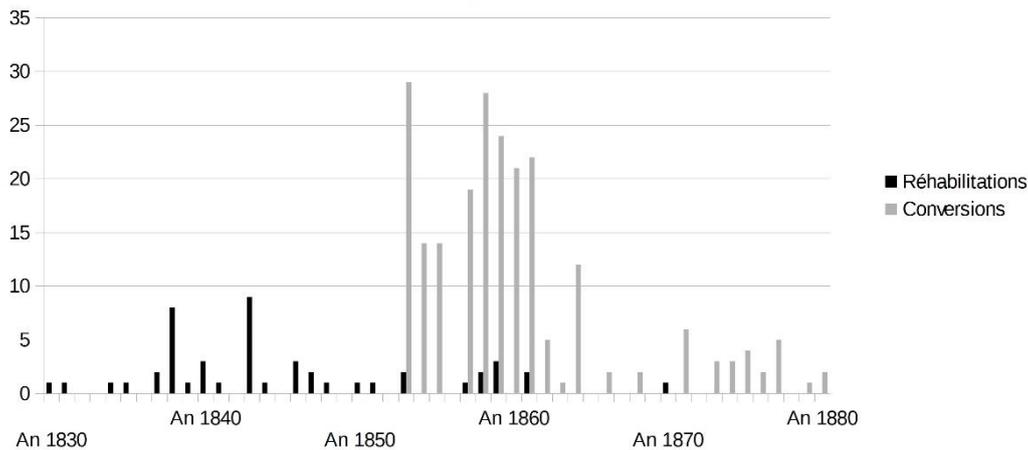
Est-ce à dire que la reconquête de la Grande Église s'achève ? Non, du moins si l'on comptabilise les « conversions » parfois mentionnées⁴³ par les curés dans leurs registres. À Courlay, les successeurs du curé Pacreau semblent enregistrer ces événements avec sérieux du début des années 1850 à 1880. Les curés Bonnin et Berthelot montrent, par leurs chiffres, qu'une importante vague de conversions a lieu entre 1853 et 1861 : pas moins de 164 en dix ans⁴⁴. À l'aune de ce mouvement qui, remarquons-le, commence avant la mort de Philippe Texier en 1857, les poussées de réhabilitations de mariages de 1838 et 1842 apparaissent seulement comme les signes avant-coureurs

⁴² J. ROUSSELOT, *op. cit.*, p. 89.

⁴³ Il n'est pas du tout sûr que l'enregistrement soit systématique. Dans certaines paroisses, il semble seulement occasionnel.

⁴⁴ Le curé Bonnin de janvier 1849 à avril 1862, le curé Berthelot ensuite. Voir le graphique n°4, page suivante.

d'un séisme à venir ; un tremblement de terre peut-être plus grave encore pour la communauté dissidente.



Graphique n°4 - Réhabilitations de mariages dissidents et conversions à Courlay de 1830 à 1880

Annexe n°1 – Le nombre de dissidents en 1805 et 1865 selon le manuscrit de J. PACREAU

Paroisse	1805 (1)	1865
Les Aubiers (2)	1 200	100
Nueil	600	60
St-Aubin de Baubigné	800	15
Brétignolles	300	100
Beaulieu	350	150
Le Pin	400	60
Combrand	650	90
Montravers	50	0
Cirières	450	100
Cerizay	700	80
Breuil-Chaussée	300	100
Clazay	300	150
Montigny	400	200
Courlay (3)	1 200	1 250
Terves	400	50
La Forêt	300	20
St-André	600	75
St-Jouin de Milly	200	100
St-Marsault	350	80
La Ronde	200	50

(1) Quelques erreurs dans A. BILLAUD, *op. cit.*, p. 234-235.

(2) En 1806, une population de 1 617 habitants (donc 74,2 % de dissidents) ; en 1866 : 2 522 habitants (3,9 % de dissidents).

(3) En 1806, une population de 1 180 habitants (donc 100 % de dissidents) ; en 1866 : 2 172 habitants (57,5 % de dissidents).

Annexe n°2 – Délai entre les mariages dissidents (sur les registres d'état civil) et les réhabilitations (sur les registres de catholicité) de Cirières

Décennie du mariage dissident	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	21-25 ans	26-30 ans	31-35 ans	36-40 ans	Total	Durée moyenne du mariage dissident
1800								1	1	19 ans
1810			1	1	1		3		6	
1820		3	5	2	1	1			12	
1830	1	10	3	3				1	18	10 ans
1840	3	5	1	1					10	
1850	1								1	
Total	5	18	10	7	2	1	3	2	48	

Annexe n°3 – Arbre généalogique simplifié de la famille Texier de Courlay (en caractères gras, les leaders de la dissidence)

